

Contacts presse

Charlotte Tetau

01 83 81 76 85

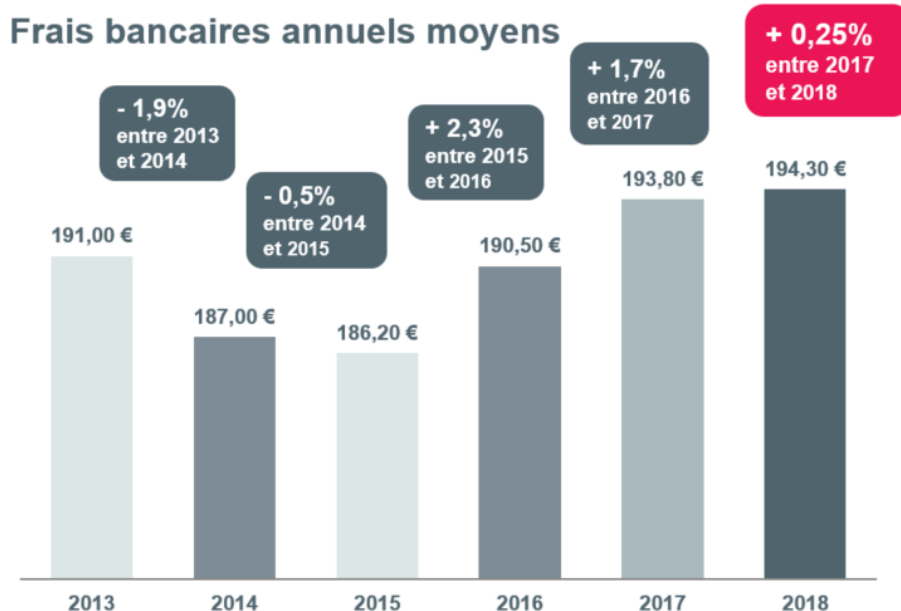
charlotte@lanouvelle-agence.com

Communiqué de presse
Mardi 19 décembre 2017

Hausse modérée pour les frais bancaires en 2018 selon une étude exclusive du comparateur Panorabanques.com

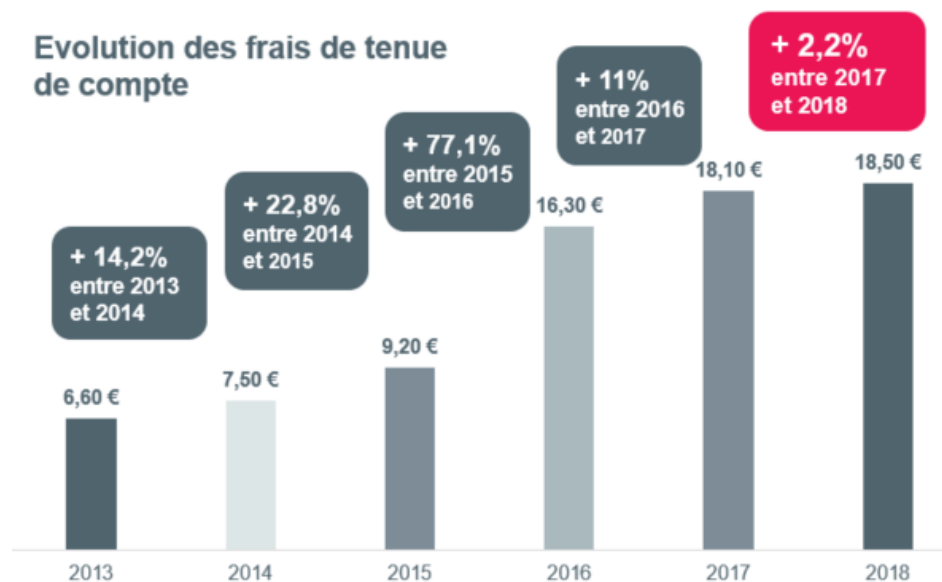
Après deux années de forte hausse en 2016 et 2017, la hausse des frais bancaires est plus modérée en 2018 : **les Français vont payer en moyenne 194,30€ soit 0,25% de plus qu'en 2017**, et 4,4% de plus qu'en 2015. Si les frais de la banque au quotidien, qui sont les plus visibles, sont en hausse modérée, ce n'est pas le cas dans toutes les banques. Par ailleurs, certaines opérations réalisées en agence ou de nature exceptionnelle coûtent de plus en plus cher.

3 années de hausse après 2 années de baisse



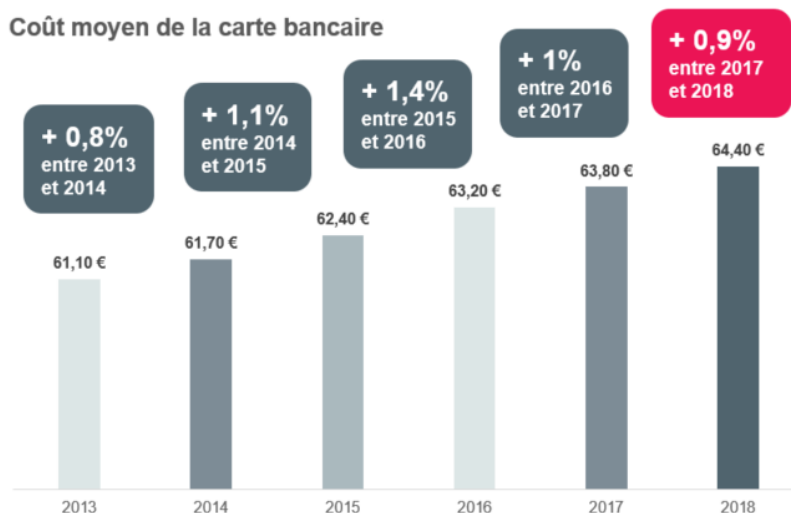
- En 2014 et 2015, les frais bancaires avaient baissé grâce au plafonnement des commissions d'intervention imposé par le législateur
- En 2016 et 2017, portée par la hausse des frais de tenue de compte, l'addition était nettement repartie à la hausse et la progression avait été de + 4,1% en 2 ans
- En 2018, dans un environnement concurrentiel plus fort (Orange Bank, néo-banques...) et un contexte de mobilité bancaire facilitée, la hausse est nettement moins marquée

Les frais de tenue de compte qui ont presque triplé en 5 ans augmentent beaucoup moins que les années précédentes.



- **En 2018, près de 9 Français sur 10 sont dans une banque qui facture des frais de tenue de compte**
- Ces frais s'établissent à 18,50€ par an en moyenne et **augmentent de 2,2%** (contre 11% en 2017 et 77% en 2016)
- Pour la 1^{ère} fois depuis 2013, le nombre de banques facturant des frais de tenue de compte n'augmente pas
- Lorsqu'ils sont facturés, ces frais s'établissent à 21,60€ en moyenne (21,20€ en 2017)
- Seules 19 banques n'en facturent toujours pas :
 - Du côté des banques traditionnelles : 7 caisses du Crédit Agricole, LCL et le Crédit Coopératif
 - A l'image des principales banques en ligne, la nouvelle venue Orange Bank ne facture pas de frais de tenue de compte
- 24 banques augmentent leurs frais de tenue de compte, 2 banques les suppriment et 2 banques les baissent

La cotisation de la carte bancaire augmente de 0,9% en 2018 et coûte désormais en moyenne 64,40€ par an.

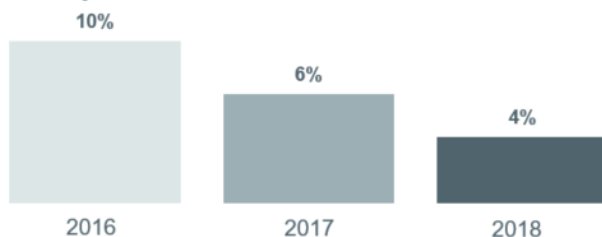


- **Le coût de la carte bancaire**, qui représente un tiers de la facture totale, continue d'augmenter dans deux banques sur trois et s'établit en moyenne à 64,40€ par an
- Sur la période 2013-2018, les cotisations des cartes bancaires ont augmenté de 5,4% soit deux fois plus vite que l'inflation

La cotisation évolue différemment selon que la carte est à débit immédiat ou à débit différé :

- En 2018, la cotisation des cartes à débit immédiat, qui sont les plus répandues, augmente de 1,5% quand celle des cartes à débit différé baisse de 0,9%
- La carte à débit différé, qui offre un service supplémentaire, est facturée en général plus cher que la carte à débit immédiat (43€ vs 41€). L'écart de prix tend à se réduire (seulement 4% de différence en 2018). Il s'inverse même dans une quinzaine de banques qui facturent désormais la carte à débit différé moins cher que la carte à débit immédiat

Écarts de prix avec la Carte Internationale à débit immédiat



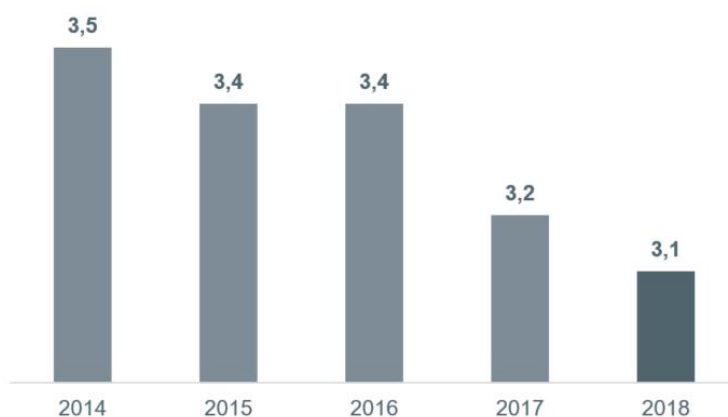
Guillaume Clavel : « Globalement, la cotisation des cartes à débit immédiat augmente alors que celle des cartes à débit différé baisse car la commission d'interchange (reversée par la banque du commerçant à la banque du client) est nettement supérieure pour les cartes à débit différé (0,30%) que pour les cartes à débit immédiat (0,20%). Ce n'est pas un coût pour le client mais c'est un revenu additionnel pour sa banque qui cherche donc à rendre la carte à débit différé plus attractive »

Les frais de découvert, qui représentent un peu plus de 30% des frais totaux, restent stables en 2018

- Comme en 2017, les Français paieront en moyenne 60,20€ de frais de découvert
- Après avoir fortement baissé en 2014 du fait du plafonnement par la loi des commissions d'intervention, ils ont ensuite progressé chaque année car beaucoup de banques se sont progressivement alignées sur le plafond de 8€ par opération
- Les banques 100% en ligne comme Boursorama Banque, Fortuneo, Hello bank! et ING Direct ne facturent pas de commission d'intervention. Le nouvel entrant Orange Bank n'en facture pas non plus
- La seule banque nationale qui facture assez nettement en dessous du plafond légal est La Banque Postale (6,90€)

Les retraits déplacés coûteront un peu plus cher pour les clients qui ne sont pas vigilants.

Nombre moyen de retraits gratuits mensuels, avec une Carte Internationale à débit immédiat



17 banques durcissent la tarification des retraits déplacés en 2018 :

- Certaines banques augmentent le coût du retrait déplacé au-delà du quota gratuit
- La tendance à la baisse du nombre de retraits déplacés gratuits se poursuit : 3,1 retraits gratuits en 2018 contre 3,2 en 2017 et 3,4 en 2016 pour une CB classique

Les banques sont de moins en moins nombreuses à facturer des frais d'abonnement pour la gestion du compte sur Internet

Ces frais continuent de baisser en 2018 : - 35%

- Ce service est gratuit pour près de 9 Français sur 10
- Seules 30 banques le facturent encore contre 49 en 2015
- Lorsqu'il est facturé, ce service coûte en moyenne 19,40€

Sous la pression concurrentielle et la prise de conscience des clients qu'il était devenu facile de changer de banque, les tarifs de la banque au quotidien, qui sont les plus visibles, ont peu évolué. En revanche, les opérations réalisées en agence, les opérations de nature exceptionnelle ou les frais de transfert de produit d'épargne coûtent de plus en plus cher.

- **Réalisés en agence, les virements occasionnels sont en hausse de + 5,3%.** Ils sont facturés en moyenne 4€ par virement occasionnel (vs 3,80€ en 2017).
- **Les frais de tenue de compte inactif augmentent de 4%** : ils s'élèvent en moyenne à 29,40€ en 2018 (28€ en 2017) :
 - Les banques de réseau se sont presque toutes alignées au plafond légal de 30€ et seules 4 d'entre elles restent en deçà de ce plafond
 - Les banques en ligne ne mentionnent pas ces frais dans leurs tarifs. Cependant certaines d'entre elles facturent des frais supplémentaires si la carte bancaire n'est pas suffisamment utilisée :
 - 5€ mensuels si le client effectue moins de 3 opérations par carte (ou paiement mobile) par mois chez Orange Bank ou moins d'une opération par carte par mois chez Boursorama Banque - Offre Welcome
 - 15€ trimestriels si le client effectue moins de 3 opérations de paiement par trimestre chez BforBank
- **Les frais par avis ou opposition à tiers détenteur augmentent de 9%.** Ils atteignent désormais 111,40€ en 2018, contre 102,20€ en 2017.

Guillaume Clavel : « Un amendement a été récemment présenté par le gouvernement dans le projet de loi de finances rectificatives pour 2017 à ce sujet. Le but ? Plafonner les frais liés à toutes saisies administratives à tiers détenteur à 10% du montant dû, lorsque l'administration fiscale ponctionne directement sur le compte pour rembourser une somme due par le client. C'est une initiative en faveur des consommateurs, mais qui n'a pas encore été votée. A suivre. »

- **Les banques pénalisent d'avantage les clients qui transfèrent leur compte dans un autre établissement.**
Si les frais de clôture de compte sont interdits depuis 2005 :
 - **Les frais de transfert d'un PEL progressent de 9%** en 2018 et passent de 74,40€ à 81€
 - **Les frais de transfert d'un PEA progressent de 10%** et passent de 142€ à 155,90€

Verbatim de Guillaume Clavel

« Les taux d'intérêt bas ont bénéficié aux Français mais ils ont pesé sur la rentabilité des banques. Depuis quelques années, pour préserver leur rentabilité, elles ont fortement augmenté leurs tarifs. En 2018, dans un contexte rendu plus concurrentiel par l'arrivée de nouveaux acteurs tels qu'Orange Bank et alors que les Français comprennent qu'il est maintenant devenu beaucoup plus facile de changer d'établissement, les tarifs de la banque au quotidien n'augmentent que modérément. C'est le bon moment pour faire jouer la concurrence : les banques se lancent dans une course aux offres de bienvenue pour attirer de nouveaux clients... et sont prêtes à des efforts pour conserver leurs bons clients. Mais attention, certaines se rattrapent en augmentant la facture pour leurs clients peu autonomes, peu actifs ou qui transfèrent leur épargne vers un autre établissement. Soyez vigilants et pensez à comparer toutes les lignes tarifaires. Et en cas de changement de banque n'hésitez à demander la prise en charge des frais de transfert de votre épargne à votre nouvelle banque »

Méthode :

Panorabanques a analysé l'évolution des tarifs de 158 banques de France Métropolitaine, représentant plus de 95% de part de marché. L'étude porte sur l'analyse détaillée de 196 lignes tarifaires et de 348 packages bancaires.

Un profil « Français moyen » a été réalisé sur la base des comportements des internautes ayant effectué une comparaison bancaire détaillée sur Panorabanques en 2017. L'échantillon a été redressé par rapport aux données INSEE sur les variables : âge, sexe, région et taille de la ville d'habitation, afin d'être représentatif de la population française de 18 à 50 ans. Les moins de 18 ans et les 50 ans et plus, en nombre insuffisant pour garantir une représentativité nationale, ont été exclus de l'étude.

A propos de Panorabanques.com

Leader de la comparaison de banques sur internet, Panorabanques.com est un service gratuit d'information et de comparaison des offres bancaires. Panorabanques.com s'adresse aux particuliers qui veulent optimiser leurs relations bancaires : une information claire et actualisée sur près de 180 banques, sur 196 lignes tarifaires et plus de 20 services. Panorabanques.com compare également les produits d'épargne et de crédit.

Profil de Guillaume Clavel, Fondateur de Panorabanques.com



Homme d'entreprises, Guillaume Clavel met au service du site Panorabanques.com son expérience de la finance et de l'Internet. Il a passé dix ans dans le domaine de la banque en tant qu'Analyste au Crédit Lyonnais et Chargé d'Affaires à la Banque de Gestion Privée. Il occupe le poste de Directeur Financier du Groupe Livres Hachette. En 1999, il est un des fondateurs de Mistergoodeal, site e-commerce vendu en 2005 au Groupe M6, dont il est le Directeur Général jusqu'à la fin de 2008. En 2010, Guillaume Clavel est le Fondateur de la société qui édite le site Panorabanques.com qu'il a créé avec M6, Benoit Lassara et Thibaut Ravisé. Guillaume Clavel est diplômé de Sciences Po, IEP Paris.